

# L'aurOre boréale

Vol. 5 No 1

Whitehorse, Yukon Vendredi 20 janvier 1989

12 pages 0.50

## La présidente de l'AFY DEMISSIONNE

Membres du bureau de direction

Membres de l'association

C'est avec beaucoup de regret et d'émotion que je dois remettre ma démission en tant que présidente de l'Association des Franco-yukonnais pour des raisons personnelles de santé.

Les exigences du poste de présidente et mes engagements professionnels m'ont demandé beaucoup d'énergie durant cette dernière année. Je dois maintenant considérer ma vie sous un autre angle et me préparer à subir une intervention chirurgicale d'ici la fin janvier.

Mon implication à l'association a été une source d'enrichissement personnel extraordinaire depuis quatre ans. J'y ai beaucoup appris et j'ai eu la chance de travailler avec des gens qui, comme moi, ont à coeur un idéal et se dévouent pour la survie des francophones en milieu minoritaire. Depuis le début, j'ai été entourée de gens dynamiques complètement engagés qui, à travers leurs convictions personnelles et leur gratuité ont contribué et/ou continuent de contribuer à l'avancement de la cause des Franco-yukonnais.

Grâce à l'effort et à la présence de chacun.e, j'ai la certitude que nous avons fait de grands pas et que nous avons accompli énormément. Je ne peux qu'être fière des réalisations de notre association.

Connaissant le potentiel de chacun.e, j'ai la certitude que l'Association des Franco-yukonnais.es ne peut que continuer son élan vers un avenir meilleur pour toute sa communauté. Eventuellement, les rôles de chacun.e se préciseront de manière à valoriser la contribution et les attentes de la communauté, celles des membres du bureau de direction, ainsi que celles de ses employé.e.s. La définition de ces rôles tendra à respecter, canaliser et maximiser le travail individuel en vue d'atteindre des objectifs et l'idéal commun qui est la survie et la protection de la langue française.

Cette survie est intimement liée au sentiment d'appartenance et d'identité culturelle. Je souhaite que l'AFY place en priorité son dossier culturel de façon à augmenter la fierté canadienne-française de ses membres en facilitant le contact de sa communauté avec son héritage inné. Selon moi, tout droit et toute revendication ne peuvent être engendrés qu'après l'intériorisation et l'intégration de sa propre culture. C'est donc en vivant notre culture que nous pourrons le mieux affirmer nos droits et transmettre cet héritage aux générations futures. L'AFY s'attardera sans nul doute à concrétiser cette identité en favorisant un contact direct avec des produits culturels de qualité et typiquement francophones.

Je me retire avec l'impression d'y laisser une grosse partie de moi-même et le sentiment s'avoir apporté ma contribution à une cause juste et essentielle.

Je remercie tous et chacun.e. Je vous encourage à continuer d'affirmer vos convictions, car cette affirmation est un gage de succès.

Bonne chance!

Charlotte Ouellet



Les hirondelles sont parties, un chaton découragé de les attendre décide d'aller voir ailleurs!

## Les élections territoriales: le 20 février 1989

Le secret a été dévoilé par le chef du gouvernement M. Tony Penikett le 17 janvier dernier.

tions : Il préconise un système de garderie bien implanté. En ce qui a trait à l'éducation il entend appuyer les communautés dans leur implication au niveau des comités d'école. Il veut aussi que soit garantie la représentation autochtone dans les dits comités, si ces derniers le souhaitent. Dans le domaine de l'habitation, il considère que les logements à prix modiques devraient être également répartis entre les différentes communautés. Le tourisme est un aspect qu'il ne faut pas négliger. Ainsi il aimerait voir un Centre de conventions, un centre de ski alpin et ski de randonnée s'installer à Whitehorse.

M. Paquet est aussi préoccupé par le problème de la pollution qui sévit à Riverdale. Il estime que le gouvernement fédéral devrait apporter une aide concrète aux citoyens puisqu'il est un peu responsable de la situation actuelle. On se souviendra qu'il y a quelques années le gouvernement fédéral a subventionné une bonne partie de la population de ce district afin qu'ils convertissent leur système de chauffage au système au bois.

De plus, le candidat voudrait qu'on s'attarde davantage au problème de l'accès à Riverdale. Présentement l'unique pont d'accès doit canaliser toute la circulation. "Supposons qu'il y ait un accident sur ce pont, et qu'une ambulance doivent se rendre à l'hôpital, qu'est-ce qu'on fait?" demande-t-il.

En ce qui a trait au bilinguisme, il favorise une approche politique lente: "Il faut être prudent et ne pas pousser trop fort", déclare-t-il. D'autre part il est convaincu que le fait de parler deux langues est un véritable avantage pour l'individu.

## Un francophone remporte l'investiture néo-démocrate

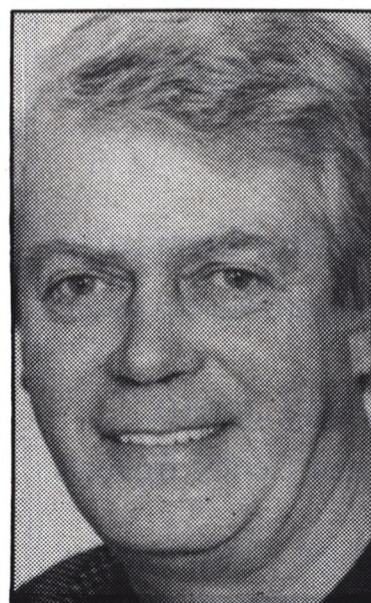
Cécile Girard

M. Louis Paquet, yukonnais d'origine francophone est le candidat victorieux de l'investiture néo-démocrate, du 17 janvier dernier. Il représentera le district Riverdale Nord aux prochaines élections territoriales.

M. Paquet, la parole et le sourire facile, a su conserver son français même s'il vit au Yukon depuis 34 ans. En 1954 toute sa famille déménage ici à la suite de la mutation du "chef" de famille alors membre de l'armée canadienne. Louis Paquet grandit donc ici et adopte son nouveau pays. Electricien de métier, il parcourt tout le territoire et habite dans plusieurs communautés: "J'ai demeuré partout au Yukon" déclare-t-il.

Sa première expérience au niveau politique remonte aux années 70 alors qu'il habite Haines-Junction. Il est nommé par le commissionnaire du Yukon, Ken McKinnon, au programme "Local improvement district"; il aime l'expérience mais n'est pas encore prêt pour la politique active. Cependant les années pas-

sent, ses enfants quittent le nid familial, une certaine stabilité financière s'installe et Louis Paquet décide de faire le grand saut et de se présenter à l'investiture des néo-démocrates.



M. Louis Paquet

C'est en rencontrant les électeurs qu'il entreprend sa campagne; les principales préoccupations de gens sont: la garde des enfants, la crise du logement. M. Paquet expose ainsi ses solu-

## Sommaire

Vivre sa culture .....	p.2
Du nouveau au Centre français .....	p.3
Commentaire .....	p.4
La fameuse loi .....	p.6
La page des jeunes .....	p.8
Kluane Design .....	p.11
Revue de l'année .....	p.12

# Vivre sa culture au Yukon

Yvette Sormany-Albert

A ses débuts, l'Association des Franco-yukonnais revêtait surtout un caractère social et culturel. Les francophones désiraient se réunir pour échanger, partager... Depuis, d'autres volets se sont accrochés pour former l'éventail actuel des dossiers de l'Association.

Il est intéressant de suivre le cheminement de l'AFY à travers le dossier socio-culturel. Ici, aucune implication politique, aucune prise de position; les gens se retrouvent pour le plaisir d'être ensemble. Bien que la diversité de nos origines forment un pot-pourri intéressant, nous avons tous quelque chose en commun qui nous attire les uns vers les autres.

En 1979, quand un groupe de francophones a décidé de se rassembler pour jouer aux cartes, on ne se doutait sûrement pas de la portée ou de l'ampleur qu'aurait une telle décision.

Une anecdote raconte qu'une dame nouvellement arrivée à

Whitehorse, très fière d'apprendre que des francophones se retrouvaient pour jouer aux cartes, décida de se joindre au groupe. Quelle surprise quand elle arriva!

Des gens étaient sur les lieux... et jouaient même aux cartes, mais en anglais!

Heureusement les choses ont pris une toute autre allure depuis...

Le dossier socio-culturel est assez diversifié. Il touche à différents aspects de la vie de chacun de nous. Il serait peut-être un peu monotone de faire une énumération extensive et chronologique de chacune des activités. En dessiner un portrait global serait sans doute plus intéressant.

Quand l'Association s'est donnée une charte, les gens ont senti une plus grande appartenance au groupe. Les activités socio-culturelles se développaient en conséquence et la participation des francophones augmenta d'abord au sein de l'Asso-

ciation comme telle, puis au sein d'autres activités parrainées par d'autres organismes.

C'est ainsi qu'en 1983, la première Semaine culturelle française a commencé. Cette Semaine culturelle est devenue un événement annuel, bien organisé et rempli de variété.

Cette Semaine bien à nous, a offert, au cours des années une diversité d'événements allant de spectacles et de films aux encans et bingos. De plus, il y a eu des messes, des soirées sportives, des soupers, des danses. L'école Whitehorse Elementary et l'école Emilie Tremblay offrent à cette occasion nombre d'activités pour les jeunes. Les élèves peuvent admirer les chefs d'oeuvres franco-yukonnais, participer à des ateliers culturels de même que fabriquer et déguster de la tarte Sainte-Catherine. Bref la Semaine culturelle est une occasion unique de se divertir en français!

Un autre événement annuel auquel l'AFY collabore avec toute sa vitalité est le Sourdough

Rendez-vous. Sa première participation date de 1983 quand elle a pris part au défilé. Depuis 1984, c'est la Cabane à sucre, avec sa tarte sur la neige, ses tourtières, sa soupe aux pois et son sirop d'érable qui a procuré à plusieurs bien des délices. Le tout est agrémenté de musique québécoise. Il faudrait mentionner qu'en dernier, l'équipe représentant l'AFY a remporté la médaille d'argent au "Corporate Challenge".

Bien d'autres activités ont permis le cheminement du dossier socio-culturel. Il faut souligner l'ouverture de la section française de la bibliothèque municipale de Whitehorse, à qui l'Association a donné plusieurs livres. Il y a aussi des ententes avec le Frostbite pour des artistes francophones et avec le Yukon Film Society pour des films en français.

La participation de l'AFY à la fête du Canada et à "Family Week" a toujours été appréciée. Il y a eu aussi une journée franco-active où la forme physique et la bonne humeur ont été de mise.

Le café-rencontre où francophones et francophiles se rencon-

traient pour parler français a permis bien des discussions.

Sans nommer tous les films ou spectacles, il serait intéressant d'énumérer ceux de 1988 pour se rappeler que même dans le nord on a de temps à autre la chance de se rincer l'oreille et l'oeil en français! Du côté des films nous avons eu "Jean de Florette" et "Manon des sources" (En collaboration avec la Yukon Film Society), "Les portes tournantes" et "La grenouille et la baleine".

Nous avons aussi pu apprécier Joëlle Rabu et Jim Corcoran dans des spectacles de qualité.

Malgré notre isolement nous avons quelques occasions privilégiées de vivre notre culture. Il faut donc les savourer pleinement et intensément ces moments si précieux. Il faut aussi tenir compte qu'un dossier comme celui-ci repose grandement sur la générosité des bénévoles. Sans ces derniers, peu de choses prendraient forme. Leur détermination permet donc un mieux-vivre pour chacun de nous. Il faut savoir les remercier, les apprécier et pourquoi pas se joindre à eux de temps à autres!

## Réunion publique Droits humains

**Lieu:** Collège Yukon

**Local:** Salle de conférence près du Centre français

**Date:** Jeudi le 2 février 1989,  
19h.30 à 21h.30

**Conférencier:** Dr. Michel Desjardins

(Fondation canadienne des droits humains de Montréal, Québec)

**Responsable:** Bertand Lacroix,  
Directeur Centre français

Le but de cette rencontre est d'informer les gens de la communauté franco-yukonnaise quant au rôle et objectifs de la Fondation particulièrement vis-à-vis l'éducation publique. Il y aura une présentation audiovisuelle, une conférence et une période de questions.

## Un nouveau téléroman

OTTAWA (APF): Un pas important a été franchi dans la production d'un téléroman en français censé traduire la réalité des francophones hors Québec. La Société Radio-Canada a en effet donné l'autorisation de procéder à une phase de développement d'un projet de feuilleton télévisé présenté, il y a plusieurs mois, par un producteur et un réalisateur francophone d'Ottawa.

Le téléroman en question mettrait en vedette un journaliste à l'emploi d'un magazine économique, chargé d'écrire des articles sur des personnalités. C'est le prétexte qui permettrait de partir à la découverte du Canada français à chaque semaine. Un musicien, pigiste dans le dit magazine, nous ferait connaître par ses articles les

artistes francophones hors Québec. Un téléroman à la fois dramatique et divertissant, nous avait expliqué le producteur Claude Hamelin, lors d'une entrevue réalisée l'automne dernier.

La phase de développement consentie par la Société Radio-Canada, consiste à camper les personnages et à produire quatre scénarios d'ici trois ou quatre mois. Le projet sera ensuite évalué de nouveau par la Société qui décidera alors s'il faut pousser plus loin.

Trois partenaires sont associés à ce projet. Outre la Société Radio-Canada, Téléfilm Canada et le producteur privé Crawley Film, auquel s'est joint M. Hamelin.

Selon le directeur de la programmation à Radio-Canada

Ottawa, la production du téléroman, qui porte le titre provisoire de "L'entre-prise", pourrait débiter vers le mois d'avril 1990. Sa diffusion se ferait durant la saison automne-hiver 1990-91.

Rappelons que la production et la diffusion d'un téléroman devant refléter les minorités francophones au pays fait partie d'un plan d'action de cinq ans soumis par la Société Radio-Canada au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). En vertu de ce plan, déposé l'année dernière, la Société Radio-Canada réclame du gouvernement des fonds additionnels de près de 80 millions pour répondre aux besoins en programmation pour les francophones hors Québec.

Ne manquez pas l'émission

## Rencontres

sur les ondes de CBC  
Le dimanche soir à 21h.

## Du nouveau au Centre français

Cécile Girard

En octobre dernier, l'équipe du Centre français s'enrichissait d'un nouveau conseiller pédagogique, M. Jean-Pierre Flament. M. Flament n'est pas un néophyte dans le domaine de l'enseignement du français, il apporte avec lui un bagage d'expérience impressionnant.

M. Flament a enseigné durant 14 ans et a aussi été le coordonnateur du Centre français durant environ trois ans. L'année dernière, il prenait une année sabbatique afin de compléter sa maîtrise en éducation. L'université Simon Fraser de Colombie britannique voyait donc un étudiant de plus s'installer à ses bancs de septembre à janvier. L'étudiant avait cependant bien planifié son retour aux études puisqu'il part en janvier pour le sud des États-Unis et c'est sous le chaud climat du Mississippi qu'il termine sa maîtrise à l'université du même nom.

Lorsque le ministère de l'éducation affiche le poste de conseiller pédagogique, Jean-pierre Flament enseigne à l'école secon-

daire F.H. Collins, cependant il considère tout de suite appliquer pour l'emploi: "J'étais grandement tenté parce que je savais que j'avais l'expérience nécessaire et j'avais le goût d'innover."

C'est donc avec enthousiasme qu'il s'attaque à ses nouvelles fonctions de conseiller. La charge de conseiller pédagogique, englobe tout l'aspect d'aide, autant personnelle que pédagogique pour les professeurs de français langue première, français immersion ou français langue seconde. Les moyens visant à fournir cette aide sont variés: organisation d'ateliers, de conférences, de cours, destinés aux professeurs. Dans une perspective plus large, le conseiller pédagogique s'assure aussi que le curriculum d'enseignement soit correct sur l'étendue du territoire.

Pour l'instant la priorité de M. Flament est d'appuyer les professeurs de français langue seconde dans les communautés à l'extérieur de Whitehorse. Cet aspect de son travail demande de nombreux déplacements, par conséquent une bonne dose de

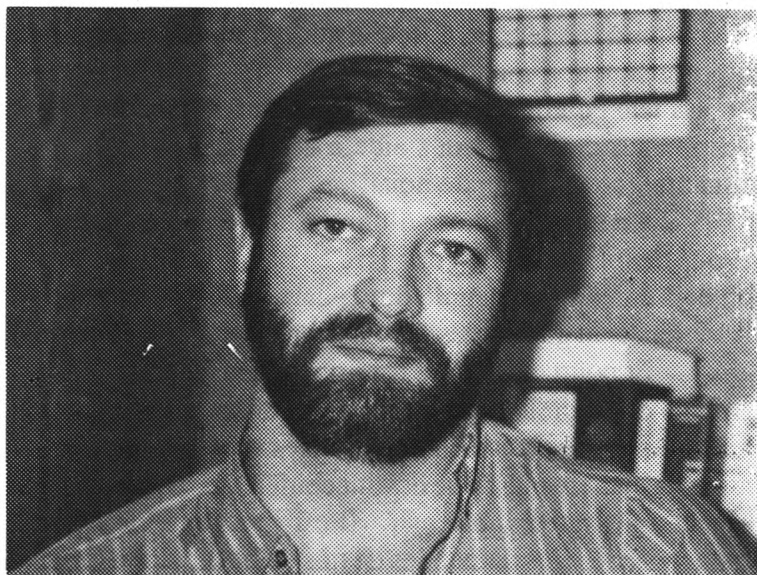
planification puisqu'un voyage de trois jours en demande presque autant de préparations. Les mois qui viennent seront donc consacrés à visiter les enseignants et leur apporter une aide concrète dans les salles de classe, que ce soit au niveau de la préparation de leurs cours, au niveau de leurs étudiants ou du curriculum comme tel. M. Flament souligne que l'accueil reçu en est un des plus chaleureux, les professeurs sont enchantés de savoir que désormais même s'ils sont à l'extérieur, ils ont un endroit qu'ils peuvent contacter pour résoudre les problèmes d'ordre pédagogique. "Quelqu'un en fonction peut maintenant leur assurer de l'aide" déclare M. Flament avec satisfaction. Les fruits de cette "offensive" à l'extérieur devraient se récolter à court terme puisque le conseiller parle de résultats et d'amélioration dès le début de la prochaine année scolaire.

Le dernier aspect de l'emploi est la révision du curriculum de l'enseignement du français, qui devrait être complétée d'ici deux

ans. C'est conjointement avec le ministère de l'éducation que l'équipe du Centre français travaille à apporter les modifications qui s'avèrent nécessaires. Le Yukon joindra le reste du pays qui favorise davantage une approche communicative dans l'enseignement de la langue. Présentement c'est "l'approche

structurale" qui est favorisée et celle-ci, bien que valable, contient des contraintes qui enrayent le dynamisme de l'enseignement.

M. Flament souligne, pour terminer l'excellent esprit d'équipe qui règne au Centre français: "Nous travaillons tous ensemble, à l'atteinte de nos objectifs."



M. Jean-Pierre Flament, conseiller pédagogique au Centre français

### Vaut mieux en rire!

Voici un extrait d'un contrat passé en 1923 entre une jeune femme et une commission scolaire de l'Ontario. En échange de son salaire, Mlle Lottie Jones s'engageait à respecter les conditions de travail suivantes:

- 1 Ne pas sortir de chez elle entre 8 heures du soir et 6 heures du matin à moins que ce ne soit pour participer à une activité scolaire.
- 2 Ne quitter la ville à aucun moment sans la permission du président du conseil d'administration.
- 3 Ne pas fumer la cigarette.
- 4 Ne boire ni bière, ni vin, ni whisky.
- 5 Ne jamais monter en auto ou en voiture.
- 6 Ne jamais porter de couleurs vives.
- 7 Ne jamais porter de robe montant à plus de deux pouces au-dessus de la...cheville.
- 8 Garder la classe propre; balayer le plancher au moins une fois par jour; faire du feu à 7 heures afin que la classe soit réchauffée pour l'arrivée des enfants à 8 heures. Nettoyer les tableaux noirs au moins une fois par jour.

• Cité dans un discours de l'honorable Robert Welch, ancien ministre de l'éducation de l'Ontario

## DIRECTEUR - DIRECTRICE ECOLE EMILIE TREMBLAY WHITEHORSE, YUKON

Un.e directeur.rice enseignant.e est requis.e pour l'Ecole Emilie Tremblay en septembre 1989. Cette école d'environ 40 élèves qui s'étend de la maternelle à la 9e offre une éducation en français langue première. Cette école est située sur deux campus à Whitehorse.

Les candidats.es doivent posséder un certificat d'enseignement d'une province canadienne ainsi que des références académiques convenables. Préférence sera accordée aux candidats.es avec une expérience administrative dans une école de ce genre.

Ce concours sera terminé au moment de la sélection d'un.e candidat.e approprié.e. La date de sélection initiale est le 3 février 1989.

Faire parvenir votre formulaire de demande et résumés au:

Conseiller Principal  
Ministère de l'Éducation  
C.P. 2703  
Whitehorse, Yukon  
Y1A 2C6

**Yukon**  
Education

## Editorial

### Parler de paix

Janvier, mois tout neuf à étrenner; on ne peut s'en empêcher, il faut parler de paix et c'est de mise en début d'année. On se laisse prendre par la dimension du mot et on savoure la facilité d'en parler. Il est naturel de parler de paix. On y aspire tous et notre pays ne connaissant pas les affres de la guerre alimente notre discours, un peu vide. Le seul sang que nous ayons jamais vu versé, est celui qui dégouline de nos écrans de télévision, témoins infidèles de la triste situation mondiale.

La télé en nous servant à petites doses quotidiennes des images de haine nous aide à accepter tacitement la situation, (c'est si loin de nous!).

S'il y a quelque chose d'universel c'est bien ce désir avoué de tous et chacun de vivre en paix! D'ailleurs a-t-on déjà entendu un peuple dire à haute voix qu'il voulait la violence, la guerre, les dissensions. Personne ne parle ainsi... Et pourtant malgré tous nos grands discours, nos enfants ont reçu le mois dernier des chars d'assaut, des mitraillettes, des lance-flammes et des missiles... en plastique, la matière plastique devant conférer à cet arsenal un aspect amusant et inoffensif. Il est irresponsable de se cacher derrière les demandes de nos enfants pour justifier cette course aux armements!

Le plaisir, le jeu, l'amusement sont incompatibles avec la mort. Ce n'est pas parce que ces armes servent ailleurs qu'elles ne tuent pas véritablement. Mais personne de notre entourage immédiat n'a été blessé, personne de notre famille n'a enduré la démence de la violence, donc pourquoi porter le deuil? Si nous voulons tenir un discours cohérent sur la paix, il faut commencer par en parler à nos enfants, et dire NON au marketing des "jouets guerriers". Les enfants ont besoin du jeu, soit, mais il y a toute une différence entre le petit garçon qui poursuit son compagnon avec une fronde, un arc ou un pistolet de bois et celui qu'on a équipé avec un lance-flamme. Ils sont mus par les mêmes instincts peut-être mais la véritable question n'est pas là puisqu'elle est: peut-on glorifier la guerre et parler de paix en même temps?

Cécile Girard



L'aurore boréale est publié par l'Association des Franco-yukonnais.

Abonnements: Les demandes d'abonnements, les avis de changement d'adresse et les exemplaires non-distribués doivent être retournés à l'adresse suivante: l'aurore boréale C.P. 5205 Whitehorse, Yukon Y1A 4Z1

Un abonnement individuel d'un an (12 numéros) coûte 15 \$ (Canada) et 20 \$ (Étranger). La parution est prévue le troisième vendredi du mois.

La publication de ce journal est rendu possible grâce à une subvention du secrétariat d'état.

Membre associé

L'aurore boréale  
C.P. 5205, Whitehorse, Yukon  
Y1A 4Z1  
Tél.: (403) 667-2931 Télécopieur: 668-3511

## Commentaire

### Un trio infernal: Peter, la loi 101 et moi

Bonne année janvier (grand nez, pareillement grandes dents)

Les déboires de la loi 101 au Québec ont failli avoir raison de mon mariage. Je suis contente que la guerre froide entre Peter et moi soit terminée. Pendant quelques jours, nos petits déjeuners ont été très silencieux, et à l'heure des repas, nos deux solitudes prenaient toute la place autour de la table.

C'était juste avant Noël. La question de la langue d'affichage au Québec faisait les manchettes quotidiennement depuis une semaine. Ce soir-là, on a regardé les nouvelles à CBC, faute de choix, parce que Radio-Canada en français ce n'est pas gratuit au Yukon.

J'ai couché dans le salon ce soir-là: je me sentais endeuillée et je brassais des idées noires. Je m'emporte trop facilement, je sais.

C'est Peter qui a déclenché mon "mécanisme de survie". C'est comme ça que j'appelle ces grands moments où je m'enflamme pour ma culture. Peter mon conjoint depuis sept ans, anglophone né et éduqué à Toronto, qui a appris le français pour me faire plaisir, me posa cette simple question:

"Qu'en penses-tu, toi de l'affichage extérieur, en français-seulement, au Québec?"

Je ne savais pas que répondre alors j'ai écouté ce que lui avait à dire.

"Ce n'est pas une façon de protéger la langue française que d'enlever le droit des Anglo-québécois d'afficher dans leur langue".

"Peut-être mais avec la loi 178 ils ont gagné le droit d'afficher en anglais à l'intérieur des commerces. C'est mieux qu'avant. Avec la loi 101, tout l'affichage devait se faire uniquement en français"

"C'est ridicule de prétendre que le Canada est un pays bilingue quand au Québec on refuse de reconnaître le droit des anglophones. Il me semble que tu devrais comprendre ça, toi qui t'investis tellement dans la cause des francophones d'ici".  
Mon beau Peter était parti en

croisade pour la protection de l'anglais au Québec. J'ai dit:

"Ça ne se compare pas. Prends Greg, par exemple, ou Larry, ou Joan, ils ont grandi et fait leurs études à Montréal et ils ne comprennent pas le français. Te rends-tu compte qu'ils n'ont jamais été obligés d'apprendre le français pour vivre au Québec?"

"C'est peut-être vrai mais en leur refusant d'afficher dans leurs langues, tu nies le droit d'expression de toutes les minorités linguistiques du Québec. Trouve-moi une place au Canada où on refuse aux francophones d'afficher dans leur langue."

"C'est pas la même chose. Les anglophones du Québec ne sont pas en danger d'assimilation. Même avec la loi 101, l'anglais n'a pas perdu son importance au Québec. L'affichage bilingue affaiblirait le français".

"Pourquoi?"

"Parce que..."  
Les propos s'enflammaient. Mes arguments semblaient se détériorer

"Pourquoi les gens veulent-ils afficher en anglais au Québec?"

"Parce qu'ils sont anglophones, c'est leur droit et aussi parce qu'ils veulent accroître leur clientèle".

"Pour faire de l'argent n'est-ce pas? Moi si j'affichais en français au Yukon, je n'en retirerais pas d'avantages financiers. Ce ne serait pas dangereux pour la majorité anglophone. A partir du moment où c'est l'argent qui est derrière l'affichage bilingue, ça devient difficile à contrôler."

"C'est leur droit, Avril".

"J'échangerais mon droit d'afficher en français au Yukon pour un dixième des droits des anglo-québécois, n'importe quand!"

"T'es paranoïaque avec tes histoires d'assimilation. A t'entendre on croirait assister au lent génocide des Franco-canadiens,"

"Exactement, j'ai l'impression qu'on s'enlève vers l'extinction. La dénatalité conjugée à l'assimilation, ça fait de moins en moins de francophones pour justifier le caractère francophone du

Canada."

"pourquoi tu n'acceptes pas les faits: le français n'est plus une langue tellement importante. Une langue mortecomme le grec et le latin... Faut vivre avec son temps, l'anglais c'est la langue de la science..."

"C'est aussi la langue des affaires et des exploiters."

"Ce n'est pas la langue qui fait l'exploiteur. T'as des préjugés."

Ça bardait dans le trèfle, comme l'aurait dit mon grand-père, ardent nationaliste.

"T'as raison j'ai des préjugés, j'ai quand même marié un anglais! Ça me frustre de voir qu'après 7 ans de vie commune avec une grenouille, t'as pas appris à aimer les nénuphars!"

"Arrête de faire du style: ça ne m'a jamais dérangé que tu parles français, au contraire. Mais que tu le veuilles ou non, un jour, le français, ce sera du folklore canadien."

"Et toutes les autres langues seront du folklore international. C'est ça l'impérialisme linguistique anglophone."

"T'es négative, c'est pas possible!"

La discussion s'est arrêtée là. Je suis sortie prendre l'air. On n'en a pas encore reparlé. Ça ne presse pas. Les propos féministes et "bilinguistiques" sont souvent orageux quand je m'en mêle. Je comprends que Peter ne saisisse pas ma perception du monde: je sais que je me laisse trop facilement submerger par mes émotions.

Ça m'enrage de penser qu'on accepte gentiment mes caprices linguistiques parce qu'on sait que ce n'est pas pour longtemps. Heureusement que certains sont coriaces et font durer le plaisir.

P.S. Je me demande où il était Peter quand la Saskatchewan et l'Alberta avec leurs lois 2 et 60 ont supprimé les droits linguistiques de leurs minorité francophones. Curieux comme on a peu entendu parler de ce manque de respect des droits de la personne...

AVRIL

**Félicitations et bravo**  
à Marlynn Bourque qui a remporté le concours  
d'affiche du festival de musique Frostbite

# L'assimilation, continue ses ravages!

OTTAWA (APF): Seulement 44 pour cent des francophones âgés de 15 ans et plus demeurant à l'extérieur du Québec, sont plus à l'aise en utilisant le français comme langue principale de communication. Un pourcentage effarant de 33 pour 100 de francophones hors Québec avouent être plus à l'aise en utilisant la langue anglaise, alors que 22 pour cent sont aussi à l'aise dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Selon une enquête linguistique de Statistique Canada, dont les résultats préliminaires ont été dévoilés en ce début d'année, 851,000 Canadiens de l'extérieur du Québec âgés de 15 ans et plus sont de langue maternelle française. De ce nombre, 376,000 sont plus à l'aise dans leur langue maternelle, 285,000 disent être

plus à l'aise en utilisant l'anglais, et 188,000 utilisent indistinctement le français ou l'anglais comme langue de communication.

L'enquête révèle aussi que 88 pour cent des Canadiens de l'extérieur du Québec ont l'anglais pour langue principale, contre seulement 3 pour cent le français. Vingt ans après l'adoption de la Loi sur les langues officielles, seulement deux pour 100 de la population canadienne, tant au Québec qu'à l'extérieur, se dit aussi à l'aise en anglais qu'en français.

Dans les neuf autres provinces, 99 pour 100 de la population peut parler l'anglais contre 14 pour cent le français. Neuf adultes de langue maternelle française sur dix hors Québec parlent l'anglais, alors que 10 pour

cent des adultes de langue maternelle anglaise indiquent avoir une bonne capacité de parler le français.

Au Québec, la langue anglaise ne se porte pas trop mal malgré tout ce qui s'écrit et se dit sur le sujet depuis quelques temps, à la faveur du débat linguistique.

Alors que 84 pour cent de la population québécoise de 15 ans et plus a le français comme langue principale, 10 pour 1000 ont l'anglais (contre 3 pour cent le français hors Québec).

Presque la moitié des Québécois (49 pour 100) disent avoir une bonne capacité de parler l'anglais (10 pour 100 des anglophones hors Québec disent avoir une bonne capacité de parler le français).

Quatre adultes de langue

maternelle française sur dix au Québec déclarent pouvoir parler l'anglais, alors qu'il y a encore 40 pour cent de Québécois de langue maternelle anglaise qui ne peuvent pas parler le français au Québec.

L'enquête a été réalisée à l'automne de 1986 dans les dix provinces canadiennes, sur un échantillon de 16,390 personnes âgées de 15 ans et plus. Le pourcentage d'erreurs est très faible puisque habituellement, l'échantillonnage pour ce genre d'enquête varie entre 1,000 et 2,000 personnes. Des statistiques plus détaillées portant par exemple sur la langue d'enseignement, la langue de travail, et la langue d'écoute à la télévision, seront dévoilées plus tard cette année.

Une garderie française, ça vous intéresse?

N'hésitez pas à contacter Caroline Boucher au 668-2663 pour lui faire connaître vos besoins dans la matière

Un rêve qui peut devenir réalité!

## Une position logique

OTTAWA (APF): La Société Saint-Thomas d'Aquin de l'Île-du-Prince-Édouard considère que la loi 101 est une nécessité au Québec, malgré ses points faibles. La SSTA trouve donc "juste et logique" la position du premier ministre Robert Bourassa dans le dossier de la langue d'affichage, suite au jugement de la Cour suprême.

Dans un communiqué remis à la presse, la présidente de la SSTA, Mélanie Richard, compare la Loi 101 aux politiques de discrimination positive à l'endroit des femmes, les handicapés et les minorités visibles, et se demande si ce n'est pas une façon d'améliorer la société, malgré les controverses que suscitent ces politiques.

La SSTA ne voit pas comment les anglophones hors Québec peuvent affirmer que la Loi 101 néglige les droits des minorités linguistiques par rapport à l'Accord du lac Meech, et soutient que les Acadiens seraient bien heureux d'obtenir "des droits linguistiques identiques à ceux des anglophones du Québec.

La SSTA pense qu'il faut reconnaître l'importance de la Loi 101, reconnaître que les récentes décisions sont uniquement de nature québécoise, et reconnaître que les anglophones du Québec sont mieux desservis que les francophones hors Québec, avant d'entamer des négociations constitutionnelles pour la protection de toutes les minorités linguistiques au pays.

## TOUT EST CALME dit la FFHQ

OTTAWA (APF): Les tensions linguistiques au Québec qui découlent du jugement de la Cour suprême sur la langue d'affichage, et qui ont atteint leur point culminant avec l'incendie à Montréal des locaux d'Alliance-Québec le 30 décembre dernier, n'ont pas été ressenties dans les communautés francophones hors Québec.

La Fédération des francophones hors Québec ne rapporte aucun incident fâcheux dans les régions francophones. "Les choses sont relativement tranquilles", assure le directeur

général de la FFHQ, Aurèle Thériault. Celui-ci n'est pas surpris, et pense que les Canadiens apprennent tout simplement à vivre avec le concept de la dualité linguistique canadienne. "Pour les anglophones, c'est devenu une réalité de tous les jours".

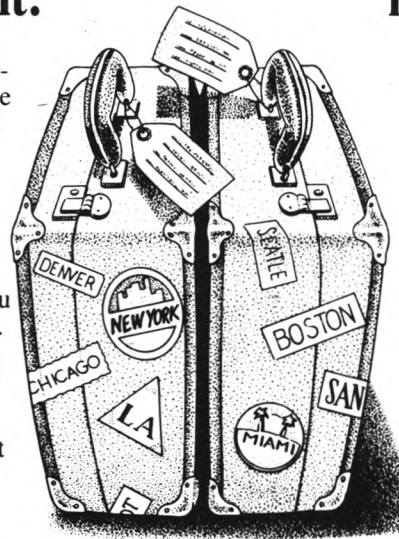
M. Thériault ne voit aucune objection à ce que le secrétariat d'État aide financièrement Alliance-Québec suite à l'incendie de ses locaux, d'autant plus que le fédéral avait fait de même lors de l'incendie criminel des locaux de la Société Franco-Manitobaine il y a quelques années.

# LE LIBRE-ÉCHANGE ET LE VOYAGEUR

En vertu de l'Accord de libre-échange, les droits de douane entre le Canada et les États-Unis seront abolis par étapes

Certaines dispositions changent:

- Les droits sur certains produits seront abolis dès l'entrée en vigueur de l'Accord, alors que d'autres le seront par étapes.
- Seules les marchandises d'origine canadienne ou américaine seront éligibles aux droits applicables en vertu de l'Accord de libre-échange.
- Les marchandises doivent avoir été acquises aux États-Unis et ne comporter aucune marque ou étiquette indiquant qu'elles ont été produites dans quelque autre pays que les États-Unis ou le Canada.



D'autres demeurent les mêmes:

- L'Accord de libre-échange ne modifie en rien les exemptions personnelles.
- Les restrictions quantitatives à l'importation des boissons alcoolisées et des produits du tabac demeurent les mêmes.
- La taxe fédérale de vente et la taxe d'accise seront toujours exigibles sur les marchandises dont la valeur globale dépasse les limites de votre exemption personnelle.
- Nous nous ferons un plaisir de vous indiquer, avant votre prochain voyage, les droits qui s'appliquent aux marchandises que vous avez l'intention de rapporter. Nous sommes là pour vous aider; c'est quelque chose qui ne changera jamais.

Adressez-vous à votre bureau de douane local, ou appelez, sans frais, via notre ligne directe nationale:

**1-800-267-6626**



Revenu Canada  
Douanes et Accise

Revenue Canada  
Customs and Excise

EN VIGUEUR  
LE 1<sup>ER</sup> JANVIER



## N'aimeriez-vous pas être sur la photo?

Joignez l'Association des Franco-yukonnais, là où tout le monde peut se retrouver!

- Carte de membre individuelle.....20\$
- Carte de membre familiale .....30\$
- Un abonnement gratuit à l'Aurore boréale avec chaque carte
- Réduction et tarifs divers sur les activités culturelles

Nom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_

## Le Secrétaire d'Etat dans l'eau chaude!

OTTAWA (APF): Le secrétaire d'Etat Lucien Bouchard s'est fait taper sur les doigts par les partis d'opposition pour avoir déclaré lors d'une entrevue, que le Québec était tout à fait justifié d'utiliser la clause dérogatoire prévue dans la Charte canadienne des droits et libertés, pour assurer la survie du français au Québec.

M. Bouchard a déclaré à un journaliste de la Presse Canadienne que le recours à cette clause était "un acte légal et légitime dans l'exercice d'un mécanisme inclus dans la Constitution du pays".

Le whip et député libéral d'Ottawa-Vanier a réclamé le départ de M. Bouchard, parce que cette déclaration est incompatible, selon lui, avec les fonctions de secrétaire d'Etat, chargé de la protection et la promotion des deux langues officielles.

"Le ministre, a dit M. Jean-Robert Gauthier à sa sortie de la Chambre, n'a pas semblé comprendre son rôle de protéger et de promouvoir les groupes minoritaires de langues officielles, tant au Québec qu'à l'extérieur du Québec. Quant à moi, il devrait être remplacé par un ministre qui lui, comprendra le rôle du Secrétaire d'Etat". Puisque M. Bouchard n'était pas en Chambre pour affronter l'opposition, les Libéraux ont tenté de le faire désavouer par le Premier ministre.

M. Gauthier a demandé à M.

Mulroney lors de la période de questions en Chambre, s'il était prêt à congédier son ministre, pour le remplacer par quelqu'un qui protégerait les droits des minorités au pays. Ce dernier a répondu en citant les ententes conclues cette année par le Secrétaire d'Etat avec la Saskatchewan, la communauté fransaskoise, l'Ile-du-Prince Edouard et la Nouvelle-Ecosse, pour démontrer que M. Bouchard avait justement à coeur la protection et la promotion des minorités.

Cette fichue clause dérogatoire fait jaser beaucoup de monde à Ottawa depuis que tout le Canada a découvert, à sa grande surprise, qu'une province comme le Québec pouvait avoir l'audace de suspendre des droits fondamentaux comme la liberté d'expression dans le domaine de l'affichage, dans le but de protéger le visage français d'une ville comme Montréal.

Le premier ministre Mulroney n'a pas cessé de répéter sur tous les tons qu'il s'était prononcé contre cette clause dérogatoire lors du débat constitutionnel qui a mis au monde la Charte. La clause dérogatoire, rappelons-le pour le bénéfice des lecteurs, permet à une province de soustraire pour une durée de cinq ans une de ses lois de certains articles de la charte, dont l'article 2 portant sur les libertés fondamen-

tales.

"Ce n'est pas le Québec qui a demandé que cette clause soit cédée aux provinces a dit le premier ministre en Chambre, c'est d'autres provinces (ironiquement, le Manitoba). Ce n'est pas M. Bourassa qui l'a demandé, il n'était pas présent. Si je suis contre la clause, je suis bien sûr contre son utilisation si celle-ci va à l'encontre des droits fondamentaux qui sont renfermés dans la Charte québécoise des droits et libertés de la Charte canadienne."

Ceci dit, Mulroney ne jette pas la pierre à son ami Robert Bourassa pour avoir osé utiliser cette clause dérogatoire. S'il y a quelqu'un à blâmer poursuit-il, c'est le gouvernement précédent qui a cédé devant les provinces.

"On n'a jamais fait de concessions aussi importantes alors qu'on permet aux provinces de bafouer nos droits inaliénables", a dit M. Mulroney en Chambre lors de la période de questions.

Pour le premier ministre canadien, la signature de l'accord du lac Meech par toutes les provinces est la véritable voie de l'avenir qui assurera au Québec toutes les protections nécessaires à la survie et à l'épanouissement de la langue française, rendant ainsi inutile la clause dérogatoire.

"Une fois en pleine sécurité culturelle dans un Canada uni, il ne fait aucun doute que la clause nonobstant ne sera plus utile" a affirmé le premier ministre.

## Bourassa ne serait pas le seul à blâmer!

OTTAWA (APF): Le premier ministre du Nouveau-Brunswick regrette que le Québec ait choisi d'avoir recours à la clause nonobstant pour résoudre le conflit entre la promotion du français et la protection de la liberté individuelle, mais n'absout pas pour autant les provinces de l'Ouest qui ont limité plus tôt cette année les droits linguistiques de leur minorité francophone.

Dans un communiqué publié par le Service d'information du Nouveau-Brunswick (SINB), le premier ministre McKenna blâme tout autant le Québec que la Saskatchewan et l'Alberta pour avoir choisi de limiter les droits linguistiques des minorités. Ironiquement, c'est le premier ministre du Nouveau-Brunswick et non celui du Québec, qui se porte à la défense des droits des Fransaskois et des Franco-Albertains. Celui-ci lance un appel

au gouvernement fédéral à qui il incombe, dit-il, de reconformer la vision du Canada "où les droits de tous les Canadiens et Canadiennes, y compris ceux des minorités linguistiques sont à la fois préservés et promus".

Chef de la seule province officiellement bilingue au Canada, M. McKenna voit dans les récents événements la preuve que les droits et les libertés fondamentales doivent être renforcés dans l'accord du lac Meech. Le Nouveau-Brunswick est la seule province, avec le Manitoba, à ne pas avoir ratifié cet accord. Depuis son arrivée au pouvoir en 1987, M. McKenna ne cesse de réclamer plus de protection dans l'accord pour les droits des femmes, des autochtones et des minorités francophones.

La Société des Acadiens et

des Acadiennes du Nouveau-Brunswick "trouve encourageant" les propos de M. McKenna en ce qui a trait à la protection et la promotion des droits de la communauté francophone au pays.

La société souhaite que le leadership dont fait preuve M. McKenna se traduira dans les faits par une plus grande protection et promotion des droits de la communauté acadienne.

La SAANB veut que le Nouveau-Brunswick enchâsse dans la Constitution canadienne la Loi provinciale 88 qui reconnaît l'égalité des deux communautés linguistiques de la province, modifie la Loi sur les langues officielles du N.B. pour qu'elle réponde mieux aux besoins exprimés par les Acadiens et élabore une politique linguistique complète et globale.

## ERREUR sur la personne!

L'Aurore boréale présente ses excuses à M. Denis Martin dont le nom a été omis le mois dernier, dans la liste des membres du bureau de direction de l'AFY.

Denis est le nouveau trésorier élu pour un terme de deux ans. Nos meilleurs voeux de succès l'accompagnent durant son mandat.

## Nomination de l'Administrateur du Yukon

WHITEHORSE (13 janvier 1989): L'honorable McKnight, ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada, a annoncé aujourd'hui la nomination de Flc Whyard, de Whitehorse, comme Administrateur du Yukon.

M. McKnight a signalé que "Mme Whyard, journaliste, notaire et personnalité de la télévision et de la scène politique, habite dans le Nord canadien depuis plus de quarante ans. Sa contribution à la conservation du patrimoine est bien connue." Elle succède à Herbert Kitchener Law, qui occupait le poste d'Administrateur du Yukon depuis sept ans.

L'Administrateur du Territoire du Yukon a pour fonction de remplacer le Commissaire lorsqu'il s'absente ou lorsque le bureau du Commissaire est vacant. La nomination est faite par décret fédéral sur recommandation du Ministre des Affaires indiennes et du Nord.

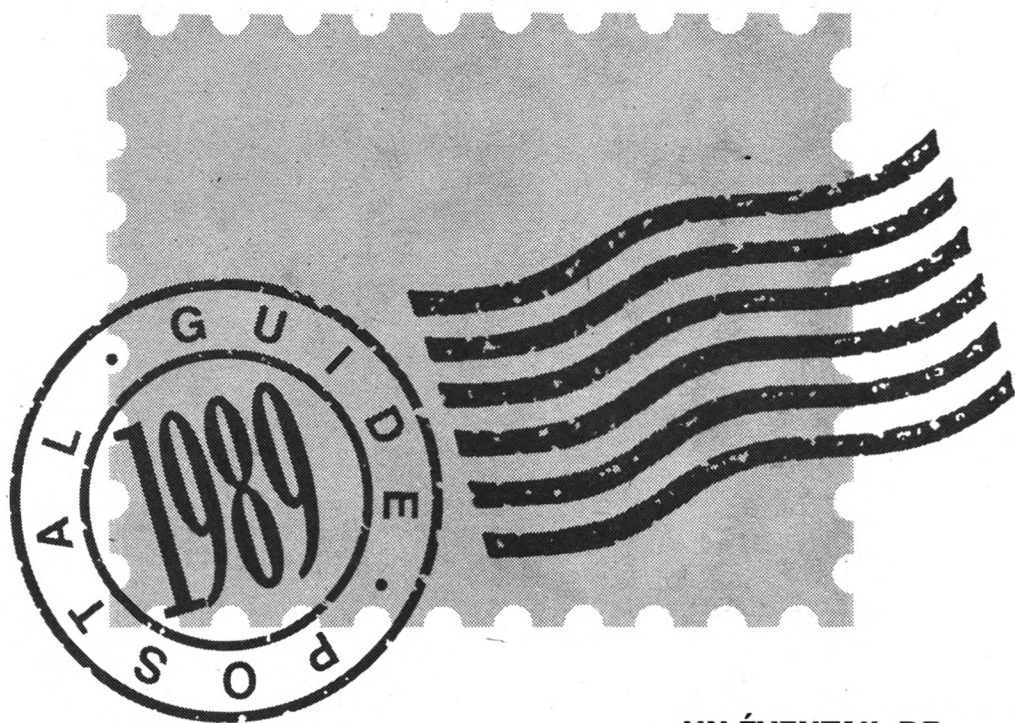
Née à London (Ontario) en 1917, Mme whyard détient un baccalauréat en art de l'université Western Ontario.

Au cours de sa carrière de journaliste, elle a contribué comme pigiste à de nombreuses publications canadiennes et elle a également travaillé à la radio et à la télévision (CBC) en tant que commentatrice. Elle a aussi tété durant quelque temps rédactrice en chef du "Whitehorse Star" et directrice canadienne pour le Alaska Northwest Publishing Company.

Son intérêt pour l'histoire du yukon l'a conduite à publier deux ouvrages historiques et de nombreuses brochures sur le sujet. En 1986 elle a reçu la "Whitehorse Heritage Award" pour son travail en tant que vice-présidente du musée des transports du Yukon et pour son importante contribution à la Yukon Historical and Museum Association"; son mari était co-réceptiendaire.

Mme Whyard a été élue député territorial de Whitehorse ouest en 1974 et elle a fait partie du Comité exécutif du Gouvernement territorial du Yukon pendant plusieurs années. Elle a également été maire de Whitehorse de 1981 à 1983.

En 1983, Mme Whyard a reçu l'ordre du Canada en reconnaissance de son importante contribution au Nord.



En vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1989.

POSTE AUX LETTRES	STANDARD		SURDIMENSIONNÉ		NON STANDARD	
	Jusqu'à 30 grammes	Plus de 30 et jusqu'à 50 grammes	Jusqu'à 30 grammes	Plus de 30 et jusqu'à 100 grammes	Jusqu'à 30 grammes	Plus de 30 et jusqu'à 50 grammes
CANADA	38¢	59¢	48¢	76¢	48¢	59¢
ÉTATS-UNIS	44¢	64¢	54¢	98¢	N/A	N/A
INTERNATIONAL	Jusqu'à 20 grammes 76¢		Plus de 20 et jusqu'à 50 grammes 1,14\$			

Obtenez le tableau complet des tarifs postaux à votre bureau de poste.

### Tarifs des envois surdimensionnés et non standard.

Le tarif surdimensionné s'applique à tout envoi qui ne respecte pas le maximum des formats standard inscrits ci-dessous. Le tarif non standard s'applique au courrier d'affaires (affranchi au compteur ou par permis postal) qui ne respecte pas le minimum standard ou à tout envoi qui ne porte pas le bon code postal du destinataire.

Les standards sont les suivants:

- format standard maximum: 150 mm (5<sup>7</sup>/<sub>8</sub> po) sur 255 mm (10 po)\*
- format standard minimum: 90 mm (3<sup>5</sup>/<sub>8</sub> po) sur 140 mm (5<sup>1</sup>/<sub>2</sub> po)
- épaisseur standard maximum: 5 mm (3/16 po)

\*À partir du 1<sup>er</sup> avril 1989, le format standard maximum sera de: 140 mm (5<sup>1</sup>/<sub>2</sub> po) sur 245 mm (9<sup>5</sup>/<sub>8</sub> po)



**POUR QUE VOS ENVOIS  
SE RENDENT PLUS VITE,  
C'EST AUSSI SIMPLE  
QUE 1-2-3!**

**1. Écrivez l'adresse lisiblement en lettres majuscules.** Vérifiez le code postal du destinataire et inscrivez-le clairement à la fin de l'adresse à un minimum de 19 mm (3/4 po) du bas de l'enveloppe.

**2. Indiquez l'adresse de retour et le code postal.** De cette façon, vous aiderez vos correspondants à connaître votre code. Vous serez certain aussi que votre envoi vous sera retourné promptement, s'il s'avérait impossible d'en effectuer la livraison.

**3. Affranchissez correctement.** Le tableau ci-dessus indique les tarifs appropriés. Utilisez-le, car le courrier insuffisamment affranchi vous sera retourné afin que vous complétiez son affranchissement.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES  
Notre engagement: vous donner un meilleur service.

### UN ÉVENTAIL DE SERVICES ÉPROUVÉS



**Les Messageries  
Poste prioritaire/EMS<sup>MC</sup>**

Quand la rapidité passe avant tout, vous pouvez compter sur le plus grand réseau de messageries au Canada. La livraison s'effectue pour le prochain jour ouvrable dans les grands centres canadiens. Lettres et Enveloppes pré-payées peuvent vous faire économiser temps et argent. Renseignez-vous au bureau de poste de votre localité.

#### Le Courrier recommandé

Le Courrier recommandé vous offre un maximum de sécurité, une preuve légale d'expédition et une couverture d'indemnisation de 100 \$ comprise. Contre certains frais, vous pouvez augmenter cette couverture jusqu'à 1 000 \$ et recevoir un accusé-réception.

2,70 \$ - affranchissement 1<sup>re</sup> classe en sus

#### La Poste certifiée

La Poste certifiée vous donne une preuve de la réception de votre envoi. L'accusé-réception vous est automatiquement retourné et le bureau de poste en garde une copie. Procurez-vous les ensembles Poste certifiée à tous les bureaux de poste.

1,55 \$ - affranchissement en sus

**Ces jours-ci, vous recevrez un "Guide postal 89" dans votre courrier. Conservez-le afin de pouvoir le consulter au besoin. Plus on connaît la poste, mieux elle nous sert!**

MC - Les Messageries Poste prioritaire/EMS est une marque de commerce déposée de la Société canadienne des postes.

# Jeu, langue

Jean-Paul Tanguay

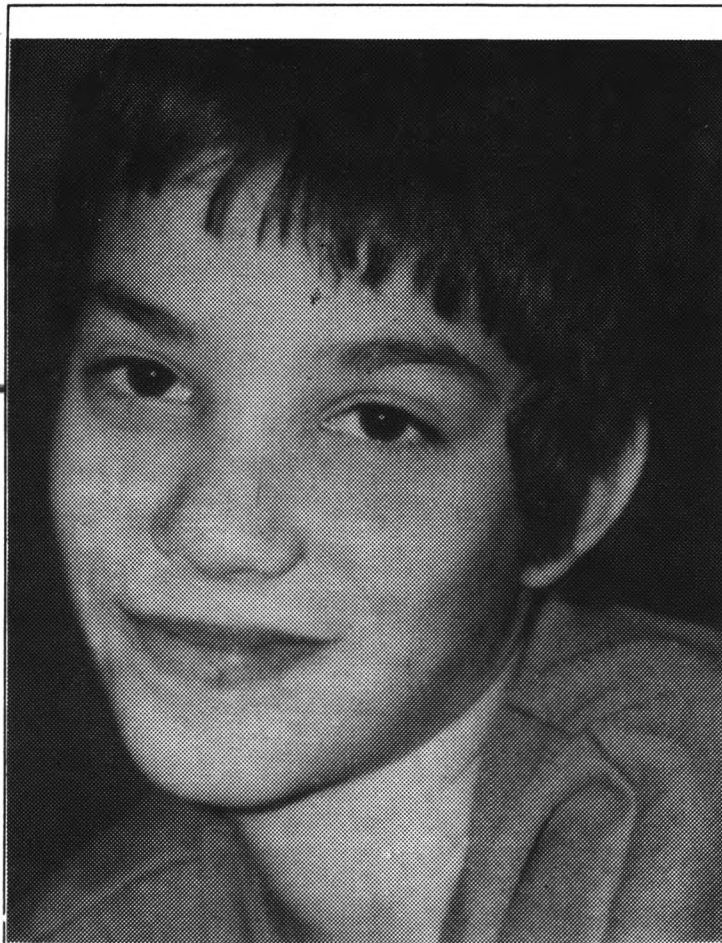
En décembre dernier les jours ont rallongé, au délice des citoyens du nord. Un vieil ami, venu au Yukon en 1907, regardait cet événement comme un point vital de l'année, un bond d'espérance, un ressourcement de vie. L'histoire humaine est jalonnée d'artifices inventés comme substitut à la lumière naturelle. Identifiez-en quelques-uns ci-bas.

- |               |   |
|---------------|---|
| 1 Lumière     | A Récipient à combustible liquide et mèche. |
| 2 Soleil      | B Lanterne de navire                        |
| 3 Chandelle   | C Chandelle de cire                         |
| 4 Lampe       | D Ce qui rend les objets visibles           |
| 5 Torche      | E Boîte de verre renfermant une lumière     |
| 6 Bougie      | F Grand candélabre à plusieurs lampes       |
| 7 Lanterne    | G Eclairage de plafond à plusieurs lampes   |
| 8 Phare       | H Mèche couverte de suif ou de cire         |
| 9 Fanal       | I Petit vase avec huile et mèche            |
| 10 Lampadaire | J Lanterne à éclairage puissant             |
| 11 Lustre     | K Flambeau grossier                         |
| 12 Lampion    | L Le plus grand luminaire                   |

Recherche: Zénith, aurore, ampoule, falot, flambeau, fusée, réverbère.

Résultat: 9 et plus corrects = excellent; 6 à 9 corrects = bon; moins = ?

Solution en page 10



Bienvenue à Steve Delisle, nouvel étudiant à Emilie Tremblay

## En octobre 88

À l'école il y avait une Semaine culturelle française. Tout le monde avait fait des activités comme des ceintures fléchées, des bonbons aux patates et des cabanes en rondins. On allait parler avec un homme qui connaissait Mme Emilie Tremblay mais l'homme était malade.

Chris St-Amand

## L'école est pas juste amusante

Il était une fois un petit garçon et une petite fille qui étaient en maternelle. Ils pensaient que tout le temps qu'ils allaient être à l'école ils feraient juste jouer comme en maternelle. Alors ils ont dit à tout le monde qu'ils aimaient l'école. L'année est finie, ils vont maintenant en première année et ils pensent que en rentrant ils vont se mettre à jouer. Mais en rentrant ils voient leurs bureaux et ils retournent à la maison.

Jasmine Pasradis

## Le festin de Noël

L'école Emilie Tremblay a décidé de faire un festin de Noël. Les parents des élèves sont venus pour le dîner. Tout le monde a aidé pour le préparer. Les mat., 1ère et 2e ont préparé les légumes. Les 5e et 6e ont fait les tourtières et les 3e, 4e ont fait la salade de fruits.

À la fête, on en a mangé. Mais ne pars pas, j'ai pas fini. Maintenant c'est les spectacles. En premier, c'était la classe de Madame Bertrand qui a chanté des chansons, la classe de Madame Peace a dit des poèmes et ils ont fait une pièce, et nous avons fait une pièce aussi.

Naomi Cohen

## Deux enfants et un écureuil

Il était une fois deux enfants qui étaient perdus. Quand ils étaient dans la forêt, ils ont rencontré un écureuil. L'écureuil a demandé ce qu'ils faisaient dans la forêt. Les enfants ont dit: "On est perdu dans la forêt. On ne sait pas où est notre maison". L'écureuil a dit: "Je sais où elle est". Les enfants ont dit: "Où? Où? Où? On doit le savoir!"

L'écureuil dit: "Viens avec moi, je vais te ramener à ta maison."

Quand ils ont retrouvé leur maison ils étaient si contents qu'ils ont mangé dix morceaux de pain avec du beurre d'arachides et du lait. Leurs parents étaient contents aussi.

Chantal Cooper



L'aurore des Petits

Melissa Allen

## Concours "Bonjour les amis"

Le gagnant du mois dernier est:

**Philippe Sormany-Albert**

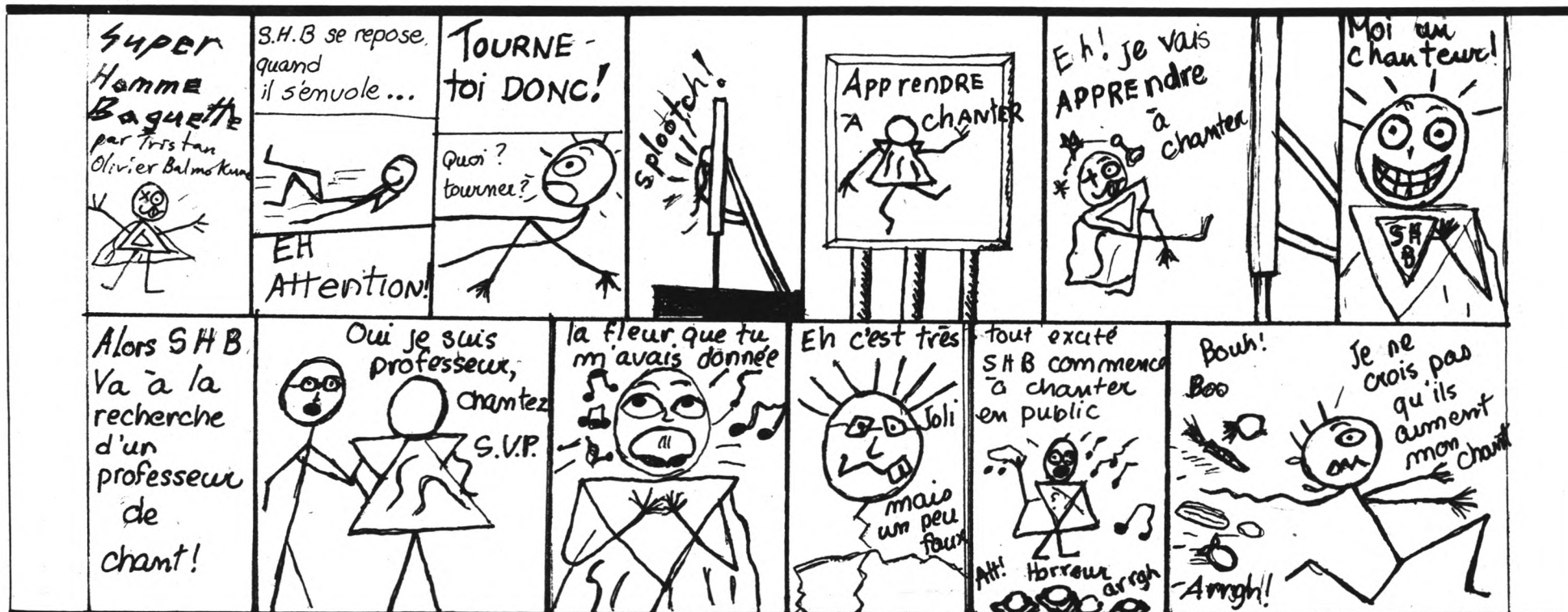
Philippe se mérite deux magnifiques livres.

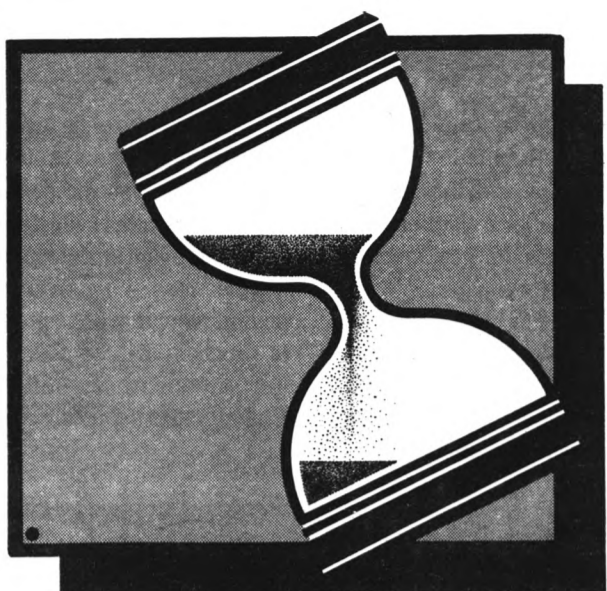
### La question du mois:

Pouvez-vous nommer un nom d'insecte, de reptile et de mammifère qui commence par un "S"?

Envoyez vos réponses à:

Concours "Bonjour les amis" L'Aurore boréale,  
C.P. 5205, Whitehorse,  
Y1A 4Z1





# Le compte à rebours est commencé!

*Le 16 février prochain, un.e abonné.e de l'Aurore boréale recevra un billet pour deux pour Vancouver. Le billet sera tiré parmi les abonné.e.s résidant au Yukon*

## Remplissez le coupon ci-dessous... et ce sera peut-être vous!

### Notre enthousiasme se voit!



### L'enthousiasme de l'Ouest



AIR B.C. OFFRE MAINTENANT  
UN SERVICE BAe 146 JET A  
CERTAINES DESTINATIONS

Ce sont parfois de très petits détails qui distinguent une bonne envolée d'une excellente envolée. Un accueil amical, un sourire qui vient juste à point. Les gens d'Air B.C. aiment ce qu'ils font et ça se voit! Un service attentif, professionnel et chaleureux, doublé de grands sourires - des sourires qui montrent l'enthousiasme d'Air B.C.

**Je m'abonne  
à l'Aurore  
1 an: 15\$**

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Retourner à:

Abonnement  
L'Aurore boréale  
C.P. 5205  
Whitehorse, Yukon  
Y1A 4Z1



# Stratégie gouvernementale en matière de garderie

OTAWA (APF): Pour être efficace, la future loi fédérale sur les services de garde en garderies et en milieu familial, devrait permettre la création de 750,000 nouvelles places au pays au cours des sept prochaines années, et non pas 200,000 places comme le propose le gouvernement dans sa stratégie sur la garde des enfants.

C'est du moins l'avis exprimé par le Conseil national du Bien-être social dans un rapport intitulé "De meilleurs services de garde d'enfants", qui a été rendu public avant le congé des Fêtes. Le conseil invite le gouvernement à reconsidérer sa stratégie, et à débloquer des sommes supplémentaires pour améliorer les services de garde.

Chargé de conseiller le ministre fédéral de la santé et du Bien-être social sur des questions relatives à la pauvreté et à la politique sociale, le Conseil estime que plus de 1.9 million d'enfants de moins de 13 ans ont besoin aujourd'hui d'un service de garde, parce que leurs parents travaillent ou étudient à l'extérieur du foyer. L'addition de 750,000 nouvelles places dans les garderies, permettraient de répondre aux

besoins de 51 pour 100 de ces enfants, ajoute le Conseil. A l'heure actuelle, il n'y a que 243,545 places dans des garderies reconnues par les gouvernements provinciaux.

Pour financer ces 750,000 nouvelles places, le Conseil national du Bien-être social propose que le gouvernement fasse disparaître les allègements fiscaux relatifs à la garde d'enfants, et qu'il utilise les sommes épargnées pour mettre en place et soutenir des services de qualité.

Dans sa stratégie, le fédéral prévoit investir un maximum de 4 milliards en 7 ans pour les services de garde. Le Conseil recommande plutôt de ne fixer aucun montant maximum, et de verser de l'argent le temps qu'il faudra pour créer le nombre de places nécessaires pour répondre aux besoins.

Le Conseil croit aussi que le nouveau système de garde devrait être partiellement financé par les parents, selon leurs moyens. Ceci dit, les parents à faible revenu ne devraient pas avoir à déboursier un sou, selon le Conseil.

Le salaire moyen du personnel enseignant préoccupe

les membres du Conseil. En 1984, le salaire moyen dans les garderies reconnues était de 15,163\$. Ceux qui offraient des services de garde reconnus au foyer ne gagnaient en moyenne que 6,000\$. Le Conseil est catégorique: " la faiblesse des salaires entraîne un important roulement de personnel ce qui empêche la continuité dans les soins et nuit au développement des enfants".

Le Conseil se prononce aussi contre le financement des nouvelles garderies à but lucratif. Les services de garde au Canada ne devraient pas, dit le Conseil, avoir comme caractéristique dominante de réaliser des profits. Pourquoi? Parce que la recherche du profit se fait sur le dos des enfants en minimisant les coûts et donc les services.

Le système actuel de prestations de maternité fait l'objet de critiques de la part du conseil. Il devrait être amélioré pour ne pas pénaliser financièrement les femmes qui donnent naissance à un enfant, estime-t-on.

Les prestations sont présentement de 15 semaines, mais la bénéficiaire doit attendre deux semaines avant de toucher son premier chèque. Le Conseil national du bien-être social recommande de supprimer la période d'attente de deux semaines, et de verser des prestations pendant la durée totale de 17 semaines.

Il recommande aussi d'abolir la disposition interdisant à une femme de toucher ses prestations de maternité lors d'une grève, et de supprimer la règle du régime d'assurance-chômage qui fixe les prestations à une période maximale de 15 semaines pour les prestations combinées de maladie et de maternité.

En fait ce qu'on propose, c'est

de tout mettre en oeuvre pour permettre aux parents de s'occuper eux-mêmes de leurs bébés, plutôt que de les confier à d'autres. La mesure la plus impressionnante pour atteindre ce louable objectif est sans doute la proposition du Conseil de mettre en place un programme complet de congé parental rémunéré relevant du régime d'assurance-chômage.

Le projet de loi sur les services de garde et garderies et en milieu familial qui avait été déposé en Chambre en juillet 1988 n'a jamais été adopté avant le déclenchement des élections. Le gouvernement devrait revenir avec ce projet dès le prochain Discours du Trône qui marquera le retour en Chambre des députés.

## PARTICIPaction

par François Lagarde



### Bye, bye, calories!

J'ai déjà rencontré un amateur de course à pied qui avait calculé qu'il perdait un kilo à tous les 10 kilomètres. Comme il pesait 70 kilos, il avait aussi calculé que si jamais il parvenait à courir de Montréal à Toronto, il deviendrait plus léger que l'air.

Sans vouloir viser si haut, il est fort possible que vous cherchiez vous aussi, comme beaucoup de vos contemporains, à perdre quelques kilos ou quelques livres en faisant plus d'activité physique. Et vous vous demandez quel exercice vous aidera le mieux.

La première chose à savoir, c'est que toutes les activités physiques ne sont pas égales au niveau de la dépense de calories. Par exemple, on a calculé qu'une personne pesant 70 kilos (154 livres) dépense de 150 à 240 calories à l'heure en marchant sans se presser sur un terrain plat, tandis qu'une heure de ski de randonnée à bonne vitesse (8 kilomètres à l'heure) la soulage de plus de 600 calories.

La dépense de calories dépend aussi de la vitesse et de l'intensité avec lesquelles on pratique une activité physique. Une heure de cyclisme sur terrain plat à rythme lent (8 km/h) peut vous faire perdre de 150 à 240 calories, alors qu'une heure de vélo rapide (20 km/h) peut vous en débarrasser de trois fois plus: de 600 à 660 calories.

Du côté des sports de raquette, sachez aussi que jouer au tennis en double vous allège de 300 à 360 calories à l'heure, alors qu'une heure de squash avec un minimum de vigueur vous en fera perdre au moins 600.

Beaucoup de simples loisirs et de

travaux domestiques peuvent aussi vous aider à chasser les calories. Par exemple, laver un plancher avec une vadrouille peut occasionner la même dépense énergétique que jouer aux quilles (de 240 à 300 calories à l'heure). La danse disco vaut à peu près le patin à roulettes (de 360 à 420 calories). Et pelleter de la neige ou fendre du bois valent bien le ski alpin (de 420 à 480 calories à l'heure).

Même si vous n'avez pas la chance de consulter un tableau des calories dépensées pour chaque activité physique, il n'est pas difficile de deviner quels exercices sont les plus efficaces: ceux qui vous demandent un effort constant, qui vous font transpirer et qui ont tendance à vous essouffler un peu.

Il n'est pas nécessaire de calculer avec plus de précision votre dépense énergétique. Vous pouvez fort bien vous contenter de la vieille recette de PARTICIPaction: faites de l'exercice vigoureusement, pendant au moins quinze minutes, trois fois par semaine.

Il y a même des gens qui devraient faire moins de calculs... et peut-être moins d'exercice.

Par exemple, l'amateur de jogging dont je parlais au début de cet article avait aussi calculé qu'en courant deux heures par jour, il dépensait assez de calories pour se permettre de boire une douzaine de petites bouteilles de bière légère après chaque course.

Vous imaginez d'ici la cuite qu'il va s'offrir si jamais il réussit à courir jusqu'à Toronto!

## Agir oui, mais...

OTTAWA (APF): Etes-vous de ces femmes qui craignent de s'affirmer, critiquer, avoir de l'autorité? Etes-vous de ces femmes qui ont de la difficulté à concilier leurs émotions avec le goût de prendre des risques, de prendre positions, de prendre sa place dans la société? Etes-vous de celle qui pensent que les femmes qui occupent les postes de direction ne sont pas de vraies femmes? Si vous pensez qu'il faut absolument vous conformer toute votre vie au modèle masculin pour réussir au travail, voici une récente publication qui facilitera peut-être votre réflexion sur la question.

La Fédération des Femmes canadiennes-françaises a publié récemment le deuxième d'une série de trois documents portant sur les besoins des femmes. "Agir oui, mais..." est une réflexion sur les émotions des femmes. Il se veut un outil de réflexion et de formation simple et accessible, qui veut amener les lectrices à vivre leurs émotions face aux engagements de changement.

Cette publication fait suite au cahier "Se regrouper oui, mais...", un guide sur le fonctionnement

des groupes à but non-lucratif, publié à l'hiver 88. Une troisième publication portant sur l'autonomie économique complètera cette série conçue à partir des besoins exprimés par les groupements de la Fédération à la suite d'une réflexion.

"Agir oui, mais..." est disponible mais sur commande seulement auprès de la Fédération. Le tirage est limité à 500 exemplaires.

**Solution:** 1=D; 2=L; 3=H; 4=A; 5=K; 6=C; 7=E; 8=J; 9=B; 10=F; 11=G; 12=I;



Éducateur physique, François Lagarde est directeur des communications de PARTICIPaction.

# Rien ne sert de courir, il faut s'abonner à temps! Remplissez et renvoyez le coupon en page 9!

## Kluane Design, un an déjà!

Cécile Girard

Whitehorse est une ville tout ce qu'il y a de plus dynamique au niveau des sports, ceux d'équipe en particulier. Les clubs sportifs foisonnent et deux jeunes femmes d'ici ont décidé, il y a un an, d'en tirer parti.

En janvier 87, Linda Talbot et Susan Rousseau fondait la compagnie "Kluane Design", spécialisée dans la fabrication d'uniformes pour les différentes disciplines sportives et aussi pour les compagnies qui veulent des vêtements personnalisés.

Leur entreprise s'est établie à Whitehorse dans l'édifice Rendez-vous Plaza.

Kluane Design offre aux gens d'ici la chance d'avoir rapidement et exactement ce qu'ils désirent en matière de vêtements sportifs. Les deux jeunes femmes soulignent qu'elles sont toutes oreilles aux demandes de leurs clients. Ces derniers peuvent choisir la coupe, le tissu, la couleur etc.

Linda Talbot est diplômée en design de mode d'un collège universitaire ontarien. Elle a de plus travaillé dans le domaine du

textile pour une période d'environ deux ans. Couturière émérite, la conception et la fabrication d'un vêtement n'a donc plus de secret pour elle. Susan quant à elle a aussi de l'expérience dans le domaine puisqu'elle a travaillé durant 6 ans à la coopérative "Yukon Indian Arts and Crafts". Tout d'abord affectée à la comptabilité, elle devient ensuite gérante de la production: révision des patrons, de la machinerie spécialisée, supervision du personnel, elle a l'occasion de toucher à tout.

Amies de longue date, Susan et Linda, il y a plus d'un an, commencent toutes deux à tâter le terrain en vue de "se partir en affaires". "Nous savions que le besoin existait" affirment-elles. Les débuts ne sont cependant pas faciles et les figures tracées sur papier s'avèrent souvent différentes dans la pratique. De plus, la quête des clients est une dimension toute nouvelle pour elles et ce n'est pas toujours un succès. Un premier gros contrat les lance en orbite: elles soumissionnent pour le contrat de la fabrication des uniformes pour les jeux d'hiver arctique (Arctic Winter Games) et l'obtiennent! Ce



De g. à d. Susan Rousseau et Linda Talbot au travail.

sera la frénésie durant quatre mois dans la petite manufacture, la date limite arrive et tous les uniformes sont terminés, comptés, pressés, pliés, emballés et livrés! Epuisées mais heureuses elles ont maintenant un nom. "Les jeux d'hiver arctique nous ont véritablement fait connaître" affirme Susan.

Présentement elles planifient la fabrication des uniformes de l'équipe du Yukon qui participera aux jeux d'été du Canada, en Saskatchewan.

Elles soulignent qu'elles apprennent un peu tous les jours et que présentement tous les espoirs sont permis puisque ce

sont les clients qui viennent à eux. C'est en riant qu'elles affirment: "Puisque nous avons survécu une année, nous saurons bien le faire WW pour une autre!"

Kluane Design emploie outre Susan et Linda, deux couturières à temps plein.

## Le libre-échange, les frontières et les douanes...

OTTAWA (APF): Ceux qui pensent que l'entrée en vigueur de l'Accord sur le libre-échange va maintenant leur permettre de passer à la frontière des produits américains sans les déclarer, ou sans payer la taxe fédérale de vente ou la taxe d'accise, sont mieux d'en faire leur deuil. Non seulement les procédures de déclaration douanière à la frontière sont inchangées, mais il en est de même quant à la valeur des marchandises que les Canadiens peuvent rapporter des Etats-Unis en franchise.

Le ministère du Revenu national, Douanes et Accises a décidé de rappeler sa présence aux Canadiens en mettant sur pied une campagne d'information publique au titre évocateur de: "Certaines dispositions changent mais d'autres demeurent les mêmes".

La campagne se divise en trois étapes. D'abord, une annonce publiée dans votre journal local cette semaine intitulée "Le libre-échange et le voyageur," souligne les

principaux détails que les voyageurs doivent connaître sur les changements apportés aux procédures douanières et tarifaires.

Dans un deuxième temps, les autorités douanières canadiennes et américaines distribuent conjointement un feuillet intitulé "Le libre-échange et le voyageur" à tous les bureaux frontières terrestres.

Enfin, Douanes Canada a publié une brochure toujours intitulée "Le libre-échange et le voyageur" qui est offerte gratuitement dans tous les bureaux de douane locaux et régionaux, et dans toutes les aires de départ des aéroports.

Ce qu'il faut retenir, c'est que l'Accord de libre-échange ne modifie pas les exemptions personnelles actuelles, ni les restrictions quantitatives se rapportant à l'importation des produits du tabac et des boissons alcooliques. Deuxièmement les marchandises dont la valeur excède les exemptions personnelles sont toujours

assujetties à la taxe fédérale de vente et à la taxe d'accise.

Bien sûr, l'Accord de libre-échange prévoit l'élimination immédiate des droits de douane sur certains produits comme les ordinateurs et le matériel connexe, les patins et les skis. Mais il faut se rappeler que les droits de douane sur la plupart des marchandises en provenance des Etats-Unis ne seront éliminés que progressivement sur une période allant de cinq ans pour les meubles, à dix ans pour les produits comme le textile et les vêtements, qui auront de la difficulté à affronter la concurrence.

Une autre chose qu'il faut savoir, c'est que les marchandises doivent être produites aux Etats-Unis (ou au Canada dans le cas des Américains) si vous voulez profiter des réductions des droits de douane prévues dans l'Accord de Libre-échange. Si vous achetez un ordinateur japonais dans l'Etat du Maine, attendez-vous à payer le prix aux douanes à votre retour. Non seulement votre ordinateur

doit avoir été acquis aux Etats-Unis, mais il doit aussi être destiné à votre usage personnel, et ne doit pas porter une marque ou une étiquette indiquant qu'il a été produit dans un autre pays, si vous voulez qu'il soit admissible

aux réductions des droits de douane.

Pour parodier la célèbre publicité de la loterie 6-49: le libre-échange, ça ne change pas le monde, sauf que...

### LA CROISSANCE ECONOMIQUE SE POURSUIVRA

OTTAWA (APF): L'expansion économique du Canada se poursuivra pour une septième année de suite, estime le Conference Board of Canada dans ses dernières prévisions nationales.

Selon le Board, le taux de croissance économique au Canada devrait être de 3% en 1989 et de 2.7% en 1990. Le taux d'inflation devrait toutefois croître de 4.5% en 1989, à 4.9% en 1990.

Le Board prévoit que le taux de chômage sera de 7.6% pour cette année et de 7.4% en 1990.

Les entreprises devraient

accroître leurs investissements en matériel et en outillage, en réaction aux conditions engendrées par l'Accord du libre-échange. Les mises en chantier, estimées à 227,000 unités pour le troisième trimestre de 1988, tomberont à 178,000 unités en 1989.

Selon les prévisions du Board, le dollar canadien devrait chuter à 82 cents U.S. en 1990, après avoir atteint un sommet de 84.5 cents au cours du premier trimestre de 1989.

## LES RAPIDES DU CHEVAL BLANC

Un récent sondage a révélé que la chronique mensuelle: "Les rapides du cheval blanc" était de loin la plus populaire du journal! vous aimeriez y voir figurer le nom d'un.e ami.e n'hésitez pas à nous donner un coup de fil; vous aimeriez y voir apparaître votre nom parlez-en à un.e ami.e! Le nouveau numéro de téléphone de l'Aurore boréale 667-2931

Bonne chance et beaucoup de succès à **Johanne Bourque** qui retourne aux études au collège Yukon

Et maintenant une revue des "party" de Noël et du jour de l'an: **Thérèse Lacroix** en a épaté plus d'un lors du "party" chez **Louise Tait**. Elle aurait dansé le tango et le charleston comme une pro toute la soirée durant!

**Carole Trottier** quant à elle a décidé d'illustrer le célèbre dicton "Telle mère, telle fille" au party chez **Jeanne Beaudoin**. Carole avait en effet habillé sa fille **Mika** de la même façon

qu'elle. Certains invités ont vu double en apercevant la mère et l'enfant.

Il y a eu aussi des réveillons fort réussis chez **Patrice Brochu** de même que chez **Marcelle Dubé**.

La tournée du jour de l'an ça vous dit quelque chose? Partir tôt le matin et faire le tour de la parenté afin de leur souhaiter la bonne année, voici en quoi consistait la tournée. Cette tradition se perpétue maintenant ici depuis qu'un groupe de joyeux Franco-yukonnais e.s a décidé de la faire revivre. La seule différence est qu'ici on s'arrête chez les amis e.s parce que la parenté est souvent trop éloignée.

**Johanne Veillette** est très occupée depuis qu'elle a mis sur pied (ou sur pattes?) une petite entreprise de tour de traîneaux à chiens! Une initiative qui devrait connaître beaucoup de succès quand on sait le plaisir que peut procurer un tour de traîneau.

Félicitations à **Yann Herry** et **Hélène Saint-Onge** qui sont maintenant les heureux parents d'un nouveau bébé: **Fanny**, une petite soeur pour **Véronique**.

A moins 35 F et plus de 35 ans on se demande parfois ce qu'on fait encore ici (Accès aigu de fièvre de cabine)!

Bienvenue à **Caroline boucher** qui a rejoint l'équipe dynamique de l'AFY! **Caroline** réalisera à contrat, une étude de marché sur l'implantation d'une garderie francophone au Yukon. C'est avec beaucoup d'espoirs que de nombreux parents attendent les résultats de l'étude.

Saviez-vous que le réfrigérateur de **Nicole Lacroix** a des problèmes émotifs? Un réparateur-spécialiste le voit régulièrement afin de lui prodiguer les soins nécessaires à son rétablissement. Le seul problème est que **Nicole** est bien tannée de passer ses après-midi à attendre le dit-réparateur!

Des nouvelles de **Nathalie Parenteau** partie en voyage autour du monde: des cartes postales sont arrivées de Chine et de Thaïlande, parlant de soleil et de plaisir.... Retour prévu pour mai...

## La consommation du tabac diminue

OTTAWA (APF): Les non-fumeurs peuvent maintenant crier victoire. La consommation de tabac a maintenant atteint le point le plus bas de son histoire au Canada.

Une enquête effectuée en 1986 par Santé et Bien-être social Canada auprès de 30,799 adultes âgés de 15 ans et plus, révèle que 67% des Canadiens sont des non-fumeurs. De ce nombre, 23% sont des ex-fumeurs convertis, et 44% avouent n'avoir jamais fumé de leur vie.

En 20 ans la proportion de personnes qui fumaient régulièrement la cigarette est tombée dramatiquement chez les hommes, passant de 54% en 1966 à 31% en 1986. Chez les femmes, le taux a diminué plus lentement, passant de 32 à 26%. Au total, plus de 5.5 millions de Canadiens fumaient régulièrement en 1986.

L'enquête montre qu'il existe un lien entre le niveau d'in-

struction, et la consommation régulière de tabac. Les adultes ayant terminé ou non leurs études secondaires étaient deux fois plus nombreux à fumer que les diplômés universitaires en 1986.

Depuis 20 ans le Québec est en tête des provinces pour ce qui est du pourcentage de fumeurs au Canada. En 1986, 34% de sa population fumait régulièrement comparativement à 31% en Atlantique, 28% dans les prairies, 26% en Ontario et 22% en Colombie Britannique.

Le ministre d'Etat à la Condition Physique et au Sport amateur, **Jean Charest**, a d'ailleurs indiqué lors du lancement de la semaine nationale des non-fumeurs du 12 au 18 janvier, que le gouvernement n'avait pas l'intention de faire marche arrière.

## L'année 1988 en bref

### JANVIER

•En janvier **Pierre Laroche** directeur général de l'Association des Franco-yukonnais rencontre les représentants de Radio-Canada à Edmonton. La question de l'heure est: Pourquoi la Société d'Etat est-elle absente du territoire yukonnais?

### FEVRIER

•Whitehorse tient son festival d'hiver annuel: le Sourdough Rendez-vous." La Cabane à sucre, L'équipe de l'AFY, inscrite au "Corporate Challenge" remporte la médaille d'argent. Le chien de **Jean Coderre**, un magnifique Terre-Neuve participe à la tirée à un chien et obtient la première place.

•**Denis Lambert** et **Nathalie Parenteau**, artistes d'ici exposent à la galerie "Captain Martin's House."

•**Yvon Chartrand**, artiste de Vancouver donne un atelier de musique lors d'un café-rencontre tenu aux locaux de l'Association.

### MARS

•Mois de la nutrition, les étudiants d'**Emilie-Tremblay** et de **Whitehorse Elementary** occupent les cuisines et préparent de petits plats selon les règles de la diététique!

•L'Aurore fête son

cinquième anniversaire.

•Le festival de musique Frostbite fête son dixième anniversaire.

•La présidente de l'AFY, **Charlotte Ouellet**, et le directeur général, **Pierre Laroche** se rendent à Québec à l'occasion de l'ouverture officielle des nouveaux bureaux de la Fédération des Francophones hors Québec (FFHQ)

### AVRIL

•L'entente linguistique Canada-Yukon est signée. Le gouvernement fédéral s'engage à apporter une aide technique et financière au gouvernement territorial afin que celui-ci offre une gamme de services en français.

•"Pas de plutonium au-dessus de nos têtes", le gouvernement américain annonce que l'entente nucléaire entre le Japon et les Etats-Unis sera modifiée afin qu'aucun avion transportant du plutonium ne vole au-dessus du territoire.

•Les professeurs de français, langue maternelle, d'immersion française et du Projet-Pilote de l'école **F.H. Collins** se regroupent pour former l'Association professionnelle des éducatrices et éducateurs du Yukon (EFY) celle-ci est une sous-association du

Yukon Teachers Association (YTA)

•Conférences sur l'éducation pour les enseignants et les parents organisées par l'AFY: **M. Raymond Thérèse**, directeur du Centre de recherches du Collège universitaire du Manitoba est le conférencier invité.

•Le débat linguistique continue: dans son rapport annuel, le commissaire aux langues officielles **M. D'Iberville Fortier** dit que la minorité anglaise du Québec se sent humiliée. Le choix des mots en choque plusieurs.

### MAI

•Spectacle de l'artiste **Joëlle Rabu** Au Mont McIntyre.

### JUIN

•L'AFY assiste au colloque national: "Visa pour la culture" tenu à Ottawa par la Fédération culturelle canadienne-française. Elle est aussi représentée au colloque sur le libre-échange, organisé par la Fédération nationale des Femmes Canadiennes-françaises.

•Une vingtaine de membres de l'Association nationale France-Canada de passage au Yukon sont invités à un "5 à 7" aux locaux de l'AFY.

•Exposition de **Denis Lambert**: "Je pars"

### JUILLET

•L'Aurore boréale assiste à l'Assemblée générale annuelle de l'Association de la presse francophone hors Québec (APFHQ) qui se tient à Vancouver.

•Le Festival des conteurs du Nord (Northern Story Tellers Festival) a lieu à Whitehorse.

### AOUT

•L'école française devient une réalité au Yukon. Le Programme Ecole **Emilie Tremblay** se voit conférer le statut d'école et devient L'école **Emilie Tremblay**.

•Des Franco-yukonnais e.s reçoivent des "Certificats de prix Grand Coeur" décernés par Air-Canada: **Jacques Breton**, **Jeanne Beaudoin**, **Thérèse Lacroix**, **Lise** et **Wayne Peace** sont les bénévoles de l'heure.

•Décès de **Félix leclerc**

### SEPTEMBRE

•Le chef du gouvernement **M. Tony Penikett**, s'adresse à la communauté franco-yukonnaise parle biais d'une lettre à l'éditeur envoyée à l'Aurore boréale. Cette lettre marque le début des communications qui font suite à l'Entente linguistique Canada-Yukon.

•**Mad. Louise Paradis** est

nommée directrice de l'école **Emilie Tremblay**

### OCTOBRE

•Adoption de la nouvelle loi sur les langues officielles (Loi C-72)

•Ouverture officielle du Collège Yukon. Les francophones sont représentés lors de la cérémonie d'ouverture.

### NOVEMBRE

•Les élections sont partout dans l'air! Les Canadiens e.s réélisent **M. Brian Mulroney**, au territorial. **Mad. Audrey McLaughlin** est aussi réélue. **A Whitehorse**, le maire **Brannigan** reste au poste. Plus ça change plus c'est pareil!

•Les revendications territoriales des autochtones du Yukon sont en voie de se régler, une entente cadre est signée entre le gouvernement fédéral, le gouvernement territorial et les représentants autochtones.

•La Semaine culturelle se déroule et connaît beaucoup de succès.

•L'école **Emilie Tremblay** a maintenant un logo qui lui est propre.

L'Aurore boréale, entreprend une campagne d'abonnements.

### DECEMBRE

•Une centaine d'enfants animent une cérémonie "de lumières de Noël" à l'édifice du gouvernement et on chante dans les deux langues officielles.